



**MARCHE PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE :
AVIS DE PUBLICITE ET APPEL A CANDIDATURE NUMERO 2024-07**

- 1) Nom et adresse du Pouvoir Adjudicateur : **Lycée Jules Ferry**
29 rue maréchal Joffre
78000 Versailles
Représenté par Monsieur Eric Allies-de-Gavini, Proviseur de l'Établissement.
- 2) Objet du marché passé selon la procédure adaptée :
Lot 1 : Voyage au ski dans les Alpes du 14 au 21 décembre 2024 (cf annexe lot 1)
Lot 2 : Voyage au ski dans les Alpes du Nord du 15 au 21 décembre 2024 (cf annexe lot 2)
- 3) Formalités et modalités de la procédure :
- Date d'envoi de la publicité : **vendredi 5 juillet 2024**
 - Date limite de réception des candidatures : **Vendredi 23 août 2024 – 12h00**
Modalités de remise des offres : dépôt dématérialisé sur la plateforme AJI.
 - A l'issue de l'examen des offres, une phase de négociation portant sur les aspects économiques, techniques et financiers du marché peut se dérouler, à l'appréciation du pouvoir adjudicateur, avec tout ou partie des candidatures retenues,
 - Les candidats seront informés s'ils sont retenus ou pas au plus tard le **vendredi 27 septembre 2024** par courrier électronique.
 - Les tarifs doivent être fermes et définitifs.
 - Un prestataire peut répondre à un seul lot qui devra être identifié dans l'offre.
 - En cas de réponses pour les 2 lots, déposer 1 offre distincte pour chaque lot.
- 4) Pièces à fournir :
- Descriptif détaillé des prestations proposées,
 - Références de lycées publics ayant déjà eu recours à des prestations similaires ;
 - Fournir un certificat sur l'honneur attestant que l'entreprise est en règle avec ses obligations sociales et fiscales,
 - Fournir l'attestation RC et agréments des prestataires,
 - Annexe lot 1 et/ou annexe lot 2 : datée et signée par le responsable de l'entreprise, précédé de la mention « bon pour accord »,
- 5) Critères d'attribution :
1. Qualité des prestations proposées : 60%
 2. Prix : 40%
- 6) Prix, Livraison, Facturation et Règlement :
- L'offre est exprimée en Euro et les paiements s'effectueront dans cette même monnaie,
 - Un bon de commande administratif confirmera l'engagement juridique,
 - Le règlement interviendra par mandat administratif sur production d'une facture déposée sur la plateforme ChorusPro : <https://chorus-pro.gouv.fr/>
- 7) Coordonnées des personnes à contacter pour l'obtention de renseignements complémentaires :
- Uniquement par mèl : int.0782565p@ac-versailles.fr